

Le P'tit

ESSOR de HADOL



NUMERO 10 - MARS 2024

Mairie de Hadol

43 place de la Mairie
88220 Hadol

Téléphone : [03.29.32.52.09](tel:03.29.32.52.09)

Email : mairie@hadol.fr

Site internet : <https://www.hadol.fr/>

Facebook : Hadol

Panneau Pocket : Hadol

Horaires d'ouverture :

Lundi, mardi, jeudi : 8h15 à 12h / 13h à 17h

Vendredi : 8h15 à 12h / 13h à 16h

Samedi : 8h15 à 12h

Bienvenue aux nouveaux arrivants



Bienvenue Vous êtes arrivés sur la commune depuis le 1^{er} janvier 2024 ? Vous êtes conviés à l'accueil des nouveaux arrivants le 7 Septembre 2024 lors du prochain Forum des Associations, place des Bruyères. Pour nous permettre de vous accueillir au mieux, merci de vous inscrire directement à l'accueil de votre mairie, ou directement par mail à l'adresse mentionnée plus haut.

Mesdames, Messieurs, chers administrés,

Dans mon éditorial de l'Essor Hadolais que vous avez reçu fin décembre 2023, je vous avais informés du départ de notre Secrétaire Générale : Fabienne FELT le 15 décembre. L'importance du poste nécessitait un remplacement rapide. Celui que l'on nomme maintenant Directeur Général des Services a pris ses fonctions le 21 décembre.

La vacance aura été de courte durée et les consignes avaient été passées au préalable. Nous avons donc accueilli Léo MARTIN, jeune juriste spinalien de 27 ans.

Il possède une licence de droit privé général et un Master 2 de droit des Contrats Publics. Il nous vient de la Communauté de Communes Meurthe, Mortagne Moselle où il exerçait les fonctions de responsable des Marchés Publics et Affaires Juridiques.

N'hésitez pas à venir le rencontrer au secrétariat, il se fera un plaisir de vous recevoir.

Concernant les dossiers en cours, le projet de crèche initié par deux professionnelles de la petite enfance a été reporté. La cause principale de ce report est due aux interrogations sur le potentiel de fréquentation. J'ai demandé à Valérie Aubertin, notre Conseillère Municipale et professionnelle de la petite enfance, de bien vouloir confirmer les études menées par la CAF et la CAE et de rencontrer nos deux candidates afin de partager les constats. Suite à cette rencontre, décision a été prise de reporter ce projet de crèche. La réfection de l'immeuble de l'ancienne école maternelle de la place de la mairie qui devait abriter la crèche n'est donc plus une priorité.

Pour la réfection de la rue Haute, l'appel d'offres a été clôturé le 26 février et la commission d'Appel d'Offres doit se réunir prochainement pour le choix de l'entreprise retenue. Nous demandons encore un peu de patience aux riverains.

Je vous souhaite une bonne lecture de ce nouveau numéro du P'tit Essor,

Bien cordialement,



Le Maire,
Jean-François CLASQUIN



En bref ...

Infos sur les décisions du Conseil Communautaire de la CAE du 12 février : extraits

- Réhabilitation du chauffage des vestiaires du stade de Hadol en substituant la chaudière fuel par deux pompes à chaleur.
- Prélèvement et analyses d'eau résiduaire sur 2024 pour la station d'épuration de Hadol.
- Modification du règlement d'eau potable relatif au relevé des compteurs (non radio ou non télérelevés), à la mise en place de compteurs radio ou télérelevés et aux consommations anormalement élevées.
- Instauration d'un « permis de louer » sur certaines zones de la ville d'Epinal dans le but de veiller à la salubrité du parc locatif.
- Fixation des tarifs des prestations croisières sur les deux bateaux promenade acquis par la CAE en 2023. (Le Cadet Rousselle basé au Port d'Epinal et le Fontenoy basé au port de Fontenoy le Château).

Les Zones d'Accélération des Energies Renouvelables

Dans le cadre de la loi APER relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables, la commune de Hadol a défini les secteurs sur lesquels elle souhaite voir s'implanter prioritairement des installations de production en énergies renouvelables (ZAER : zone d'accélération en énergies renouvelables).

Après une pré-identification de ces secteurs par la commission urbanisme et environnement, le public a été invité à se prononcer par différents moyens (accueil en mairie, formulaire en ligne, permanence de l'adjointe en charge des questions relatives à l'environnement et l'urbanisme) sur cette proposition.

Nous avons constaté un très bon niveau de participation et nous tenions à remercier les personnes qui se sont prononcées sur ce sujet d'avenir.

Les retours formulés par le public ont permis aux membres de la commission urbanisme et environnement d'affiner la proposition de zones. Le conseil municipal a pu se réunir le 22 février et se prononcer sur chacune des zones proposées.

Il est à noter que ces zones d'accélération ne sont pas exclusives. Des projets pourront être autorisés en dehors. A contrario, elles ne figent pas les secteurs proposés. Par ailleurs, ces zones ne garantissent pas l'autorisation d'un projet, celui-ci devant, dans tous les cas, respecter les dispositions réglementaires applicables.

La commune de Hadol propose donc dans le cadre de la loi APER, 5 zones, à savoir :

- Solaire thermique : ensemble du territoire situé en zones construites de la commune
- Solaire photovoltaïque sur bâtiment : ensemble du territoire situé en zones construites de la commune
- Solaire photovoltaïque au sol : toute la commune
- Méthanisation : ensemble du territoire situé en zonage AC
- Géothermie : ensemble du territoire situé en zones construites de la commune.

Nettoyage nature

L'association Les Copains Baladeurs, en collaboration avec la municipalité, organise une opération « J'aime la Nature propre » sur la commune de Hadol.

Que vous soyez jeune ou moins jeune, une association, une entreprise ou tout simplement un amoureux de la nature, rejoignez-nous nombreux le **samedi 20 avril 2024 à 13h30** sur le parking de la salle polyvalente de Hadol, pour participer à cette journée de ramassage des déchets !



Le Club des All Dances s'est démarqué récemment par de nombreuses performances.

Ce club, qui existe depuis maintenant 24 ans et qui compte 250 adhérents venant de toutes les Vosges sur trois sites différents que sont Hadol, Chantraine et Uxegney, ont réalisé de nombreux concours et compétitions.

En effet, ils ont participé à de nombreux événements : une participation à la coupe de France de danse à Maxéville le 6 Juin 2023, une participation à la coupe du monde en Slovénie le 14 Octobre 2023, où ils ont pu avoir la chance de représenter



la France, mais également une participation au trophée Rémy Raymond dans la catégorie danse, concours qu'ils ont brillamment remporté.

Ils ont également pu se distinguer au niveau national, lors de leur participation à l'émission « La France a un incroyable talent », avec une prestation sur le thème du harcèlement.

Pour les féliciter, Monsieur le maire leur a remis la médaille de la commune de Hadol lors de la cérémonie des vœux annuelle.

Vous pourrez les retrouver lors de leur traditionnel Gala à la Rotonde de Thaon-les-Vosges le 15 Juin 2024, sur le thème des comédies musicales.



50 ans du F.C.H.D.

Le Football Club HADOL DOUNOUX (rejoint par URIMENIL en 2023 pour former le FCHDU) fêtera ses 50 ans d'existence à l'occasion de sa soirée dansante du 20/04/2024 dans la Salle Polyvalente de Hadol et animée par l'excellent orchestre STUDIO 5.

50 ans de sport, de joies, de déceptions, de frustrations, mais surtout d'amitié et de convivialité.

Le FCHD, créé en 1974 sous la Houlette de Jacky RUGGERI et qui exerçait les responsabilités de Président, secrétaire et entraîneur durant une année avant d'être éloigné pour raisons professionnelles.

L'équipe composée, essentiellement de joueurs des 2 villages HADOL et DOUNOUX et dont le dernier rempart, Roger Colin devint le premier Magistrat de Hadol durant plusieurs décennies.

Après quelques matchs amicaux « d'échauffements » et de préparations, l'équipe s'engageait dans le Championnat des Vosges de 3ème division, dernier niveau de l'époque.

Dans la Foulée le complexe des Bruyères, indispensable outil, prenait forme, appuyé par la municipalité du Maire en place René REBOUT.

Le vert, couleur de nos forêts et de nos prairies, était retenu, auquel on ajoutait un peu de Blanc (pour la 3ème mi-temps...) La machine était lancée... Rapidement l'équipe truste les victoires et les premières places et en une bonne dizaine d'années, effectue un bond de 6 divisions pour jouer dans la cour des grands au niveau régional, ascension remarquable pour ce jeune Club rural.

Après quelques petits hauts et bas le club est aujourd'hui encore pensionnaire du championnat régional, mais avec une grosse plus-value au niveau des



effectifs Jeunes. En interne, jamais de révolution au niveau de la direction du Club, seuls 6 Présidents ont succédé à J. RUGGERI, dans l'ordre Eugène HUGON, Denis RAVEY, Thierry VACCARO, Gérard BLANCHET, Jean-Paul PIERCHON et aujourd'hui David DROUOT, et tous ont laissé une trace indélébile.

La réussite, les Verts la doivent également à quelques entraîneurs emblématiques, Yvan DEMANGE, Jérôme VALSECCHI, Oswaldo CONDI entre autres pour les principaux responsables des groupes Seniors et aux nombreux éducateurs de valeurs pour les jeunes.

A ce jour le FCHDU c'est 233 licenciés dont 1-30 moins de 18 ans et une équipe de dirigeants et bénévoles de qualité dont l'un Gérard OUGER est licencié depuis la création du Club et quelques autres peu de temps après.

Les points d'orgue de ces 50 ans, bien sûr les différentes montées, les festivités avec des moments mémorables, et le fameux match du 5ème tour de Coupe de France contre le SAS EPINAL, pensionnaire de la 3ème Division Nationale, au Stade des Bruyères devant 1500 spectateurs, avec des Hadolais Héroïques, battu seulement sur le score de 2 à 1, souvenirs, souvenirs ...

50 Belles années à fêter ... et une relève à assurer



la salle polyvalente au profit du CCAS.

Comme l'année dernière, la troupe hadolaise a souhaité reverser les fonds récoltés au CCAS de Hadol afin de participer, à leur manière, à l'achat des colis et au repas des

aînés. Le CCAS a quant à lui organisé une buvette et une vente d'esquimaux lors de l'entracte afin de permettre aux spectateurs de se restaurer.

Le CCAS souhaite remercier la troupe des Food'scene non seulement pour leur générosité envers nos anciens mais aussi pour la bonne journée passée en leur compagnie !

Vous les avez ratés à Hadol ? Ils seront en représentation dans les communes du secteur jusqu'au 20 avril prochain ! N'hésitez plus, réservez vos places !

« Tais-toi François »

Entreprise Agri Parti Samuel Germain



SERVICE AGRI PARTI

Depuis le 1^{er} Janvier 2022, Samuel GERMAIN, artisan maçon et dirigeant de l'entreprise SERVICE AGRI PARTI, a repris les bâtiments et espaces de l'entreprise GARNIER MATERIAUX au 280 Route des Paxes à La Houssière – HADOL, pour y installer un établissement secondaire dont le siège social demeure toujours au 861 Route d'Arches à HADOL.

Depuis 2007, Samuel GERMAIN s'est engagé vers une activité de maçonnerie générale et gros œuvre de bâtiments à DAMAS ET BETTEGNEY. En 2015, Samuel reprend les terrains de son grand-père agriculteur à La Forge. En 2017 il achète la ferme MARCHAL au 418 à La Quinfaing sur HADOL pour exercer une activité secondaire d'élevage de bovins, et commercialiser uniquement de la viande.

C'est en 2022 que la société SERVICE AGRI PARTI va s'étendre sur le secteur de La Houssière à HADOL par une superficie de terrain d'un hectare avec deux anciens

bâtiments de 700 m² auxquels est venu s'ajouter un nouveau bâtiment de 700 m² avec une production photovoltaïque. Une partie des bâtiments est destinée pour des stockages de toutes natures.

Service Agri Parti est une entreprise spécialisée dans la construction de bâtiments agricoles neufs ou en rénovation.

Samuel GERMAIN propose ses prestations auprès des professionnels agricoles dans le cadre d'aménagement de tout type de bâtiments agricoles :

Soubassements de bâtiments – Hangars – Etables – Silos – Fosses – Logettes – Dallage – Stabilisation de graviers – Fumière – Poulaiers – Aménagement des abords : terrasses, murets - Etc.



SERVICE AGRI PARTI

861 route d'Arches 88220 HADOL

Tél. : 06 84 83 87 45

www.serviceagri-parti-88.fr

germain.samuel@sfr.fr

Sapeurs pompiers

Le samedi 2 mars, une trentaine de sapeurs-pompiers de Hadol-Dounoux a participé à la formation continue de Secours d'Urgence Aux Personnes (SUAP).



Tout au long de la journée, les 4 formateurs de secourisme de la caserne ont formé les Sapeurs pompiers sur le programme départemental. Ils ont pu aborder différents thèmes tels que la réanimation cardiopulmonaire (RCP), les hémorragies, la Situation avec de Nombreuses Victimes...

Tribune de l'opposition

Lors de la cérémonie des vœux, Monsieur le maire a évoqué que le projet de micro-crèche à Hadol, n'est plus d'actualité. Nous tenions à vous apporter quelques explications.

Deux professionnelles de la petite enfance, résidant à Hadol, avaient pour projet de créer une micro-crèche, pouvant accueillir 10 enfants de 4 mois à 6 ans, dans notre commune. A la recherche de locaux, ces personnes ont contacté la mairie. En parallèle, l'équipe municipale réfléchit à la réhabilitation ou non de locaux communaux partiellement ou non utilisés comme l'école du centre. Ce projet de micro crèche était une excellente opportunité pour investir ces locaux, et une attractivité supplémentaire pour notre commune.

Pourtant, le devoir d'une équipe municipale n'est pas simplement d'énumérer et de citer toutes les activités et services pour les habitants, mais surtout de développer des projets, de les accompagner, de les soutenir et principalement de les faire fonctionner, évoluer et de les conserver.

A savoir que le domaine de la petite enfance est une compétence de la CAE. Selon l'observatoire petite enfance et la convention territoriale globale, Hadol est supérieur au taux de couverture petite enfance national (nombre de places de mode de garde classique par rapport aux

naissances). Aussi, il existe 18 établissements d'accueil du jeune enfant dans les Vosges (dont Xertigny, Dinozé, Pouxoux, Epinal...), plusieurs Maisons d'Assistants Maternelles (Raon aux Bois, Dounoux...) et de nombreuses assistantes maternelles.

En 2022, nous pouvons compter, à Hadol, 20 assistantes maternelles en exercice (6 d'entre elles ont plus de 55 ans), avec généralement un agrément pour accueillir 3 enfants. A noter également que le taux de natalité est en baisse : 26 naissances en 2018, 20 en 2019, 21 en 2020 et 16 en 2022. Tous ces éléments indiquent que le projet d'une micro-crèche, à Hadol, n'est pas actuellement prioritaire sur notre territoire et offre peu de possibilités d'obtenir des subventions pour l'aménagement, le fonctionnement et la réalisation de ce projet.

Nous avons souhaité rencontrer ces deux professionnelles de la petite enfance pour les avertir et les prévenir. Nous ne mettons pas en doute la qualité de leur projet, leurs motivations et leurs investissements mais le choix du lieu d'implantation de cette micro-crèche.

Il est également essentiel de prendre en considération nos 20 assistantes maternelles en exercice. Que ce soit l'accueil collectif ou individuel du jeune enfant, chaque professionnelle doit trouver sa place.

Léo MARTIN Directeur Général des Services			
SERVICES ADMINISTRATIFS Florence BERTHIER Leslie KRIEG Tiffany SCHAAL	Virginie GALLAUZIAUX Responsable restauration		Johnny GRISE Responsable des services techniques
	RESTAURATION, PERISCOLAIRE ET MENAGE Corinne SOULIGNAC Pascale GARNIER Valérie VIARD Sylvie JEANJACQUOT Sarah VIAN Jessica VERMANDE Laetitia ROBIN Sabrina DEVENEY Lucille BOULAY Sophie BIGE (+ B.M.H.)	ATSEM Laurence GRANDJEAN Armelle VUILLEMIN Brigitte DELON Emma JACQUOT Apprentie ATSEM	SERVICES TECHNIQUES Léna GERSBACH Bertrand L'HOTE Jérôme MUNIER Eric FINANCE Lilian COLIN Apprenti

Job d'été

Vous êtes Hadolaise, Hadolais ? Vous poursuivez vos études et vous êtes à la recherche d'un job d'été ?

Comme chaque année, les services techniques de la commune proposent aux étudiants du village de venir renforcer leur équipe pendant les congés estivaux.

Deux créneaux sont à pourvoir : un pour le mois de Juillet, et un second pour le mois d'Août.

Vous serez amené à travailler en tous lieux de la commune pour l'entretien des espaces verts et des tâches de bricolage.

Le permis B est indispensable pour les besoins de service.

Les candidatures et CV sont à déposer au secrétariat de la mairie au plus tard pour le 6 mai, terme de rigueur.



Arrêts de car

Depuis la mise en service du nouveau circuit de ramassage scolaire, deux arrêts de car ont été matérialisés sur la commune.

Le premier a été matérialisé à la DRAILLE, et le second aux ETANGS. Il restait alors à y installer des abris pour les élèves.

Les services techniques de la commune ont donc fabriqué un premier abri qui a été installé aux ETANGS pendant les vacances scolaires de février. Le second est en cours de fabrication et devra être installé pendant les prochaines vacances de printemps à la DRAILLE.





Agenda



Mars 2024 :

Samedi 23 : Champs Golots
– Les Amis de l'Ecole – Préau
Place de la Mairie



Avril 2024 :

Samedi 13 : Loto – Les Amis de l'Ecole – Salle polyvalente

Dimanche 14 : Kids Bourse – Les Amis de l'Ecole – Salle polyvalente

Samedi 20 : Nettoyage Nature – Les Copains Baladeurs

Samedi 20 : Repas des 50 ans du FCHD – Salle polyvalente



Mai 2024 :

Mercredi 1er : Marche avec repas – Association Familiale

Samedi 4 : Marché aux fleurs – Les Amis de l'Ecole – Préau Place de la Mairie

Dimanche 5 mai : La Téméraire des Vosges – Parcours de Santé

Samedi 11 : Echange de plantes – Les Jardiniers de Hadol – Préau Place de la Mairie

Samedi 11 et Dimanche 12 : Fête patronale – Place des Bruyères

Dimanche 12 : Vide-greniers – Comité des Fêtes – Place des Bruyères

Samedi 25 : Journée Pêche à la truite – Association de l'Etang Communal – Etang Communal



Juin 2024 :

Samedi 15 : Marché Nocturne – Comité des Fêtes – Place des Bruyères



Samedi 29 : Fête de l'école – Salle polyvalente



Les champs golots

Samedi 23 mars 2024 | 14h | place de la mairie

HADOL



ES-TU PRÊT, MATELOT ?

Les amis de l'école d'Hadol sont heureux de vous faire vivre sur la commune cette fête populaire marquant la fin de l'hiver. Pour symboliser le dégel des ruisseaux, les enfants sont invités à faire naviguer des petits bateaux faits à la main en matériaux recyclés dans le bassin installé sous le préau place de la mairie. Au programme : Animations enfants, buvette, intervention des pompiers. Récompenses pour les 6 premières embarcations et lot spécial pour la classe la plus représentée.

Retour en image sur l'édition 2023

